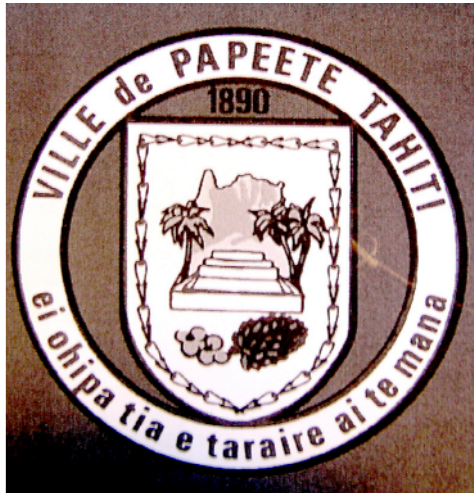


# DESCRIPTION DES ARMOIRIES DE LA VILLE DE PAPEETE.

**1968 – 26 aout :**

*La ville de Papeete se voit dotée d'armoiries par son conseil municipal  
Les éléments en avaient été dessinés en 67 par M. Log, spécialiste américain de l'héraldique, la science des armoiries et blasons.*

Sur l'écusson, sept motifs et deux inscriptions.



## LES MOTIFS :

**Le diadème**, montagne qui domine Papeete de ses 1321m et dont la forme rappelle l'insigne de la royauté et la parure féminine dont elle tire son nom. Analogie sans doute recherchée avec l'origine du nom de Pape'ete, celui d'une terre royale appartenant à la famille Pomare. La ville ne pouvait d'ailleurs qu'être royalement distinguée pour être devenue la commune-reine de la Polynésie française.

**Le Marae**, lieu autrefois sacré où se déroulaient prières et sacrifices destinés aux dieux païens. Outre ce prestige tiré de sa nature religieuse, le Marae-ordonnancement de pierres accolées, superposées ou levées – était aussi la marque d'une propriété foncière, d'une

## INSCRIPTIONS :

**« Ville de Papeete Tahiti 1890 »** : rappelle l'année de la création de la commune, instaurée par un décret du 20 mai cette année là.

**« Ei ohipa tia e taraire ai te mana »** est la devise de la ville de Papeete reprise de celle du roi Pomare : *« l'intégrité est le garant du pouvoir »*.

puissante organisation familiale et d'une position élevée dans la société d'alors. La reine Marau le souligne dans ses mémoires : « c'est aussi un témoignage du rang et des titres de propriété de nos îles... Ta généalogie est ton droit à ta place sacrée sur ton marae ».

**Le Uru**. Fruit de l'arbre à pain, représente l'opulence tant cet aliment de base est unanimement reconnu pour ses vertus nutritives. C'est pour collecter des plants de uru destinés à l'alimentation des esclaves des Antilles que la Bounty était venue à Tahiti en 1788 y connaître une mutinerie restée fameuse entre toutes. L'usage majeur du uru fait par les polynésiens dans leur alimentation traditionnelle a d'ailleurs suscité de nombreuses légendes encore transmises de nos jours.

**Les féi**, fruits d'une plante du même nom originaire d'Asie du sud-est introduite à Tahiti par les premiers découvreurs polynésiens. Ces fruits sont de la même famille que les bananes avec cette particularité d'être dressés en régimes dans le prolongement du tronc et non d'en retomber. Aliment apprécié, le féi fournit également une sève épaisse qui servit pour recopier les premières bibles de l'ère chrétienne en polynésie.

**Les cocotiers**, arbres providence des îles polynésiennes dont l'écorce, le tronc et les palmes tout autant que les fruits trouvaient et trouvent encore de multiples usages : vêtements, cordages, bois de maison ou de sculpture, toitures... Ces arbres conservent aujourd'hui une puissance symbolique considérable et illustrent la vie rêvée, soleil et farniente dans le monde entier.

**Le Tiare**, emblème de Tahiti dont cette variété de gardenia dite tahitiensis illustre la singularité. Fleur réputée pour sa beauté et son odeur puissante, le tiare ne sert pas qu'à confectionner des couronnes de tête ou de cou mais entre aussi dans la fabrication de médicaments dont le monoï plus connu aujourd'hui sous la forme d'huile protectrice et adoucissante où les fleurs sont macérées.

## Juillet 2003.

Le Député-maire Michel BUILLARD souhaite apporter une nouvelle image à la ville de Papeete. Des modifications sont ainsi apportées à l'armoirie de 1967.

Au XXI siècle, une page du passé est tournée, **l'hôtel de ville**, maison du peuple, qui rassemble les populations d'une commune, vers laquelle le citoyen se dirige pour y reconnaître son enfant prend la place du mara'e, du fei et du uru, au premier plan.

En second plan, **les trois cocotiers**, représentant une forte symbolique (*la vie rêvée, soleil et farniente dans le monde entier*)



En troisième plan, **le diadème**... de couleur bleue, représentant à la fois cette parure féminine, symbole de royauté (*Papeete, chef-lieu de la Polynésie française*) et l'eau par sa couleur bleue. L'eau symbole de la vie, et présent dans le nom de la ville, s'écoulant du diadème. (*Description personnelle de la couleur, pour afficher la présence de l'eau*)

.. et en arrière-plan, **le soleil**, représentant la chaleur du pacifique, également présent sur le drapeau polynésien.

Le texte « **Ville de Papeete** », inscrit de façon à marquer une volonté d'aller de l'avant, en italique, dans une police stylisée calligraphique vient remplacer les anciennes inscriptions, faisant partie du passé.



Janvier 2006.



Ce nouvel emblème est présenté aux élus au cours d'un conseil municipal. Plusieurs questions sont posées comme par exemple le choix de la couleur bleue du diadème, le nombre de cocotiers, la couleur de l'hôtel de ville.

Des modifications seront apportées pour que le nouvel emblème soit officialisé.

**Le soleil :** comportera 8 rayons, représentant les 8 secteurs de la commune.

**Les cocotiers :** au nombre de 5 représentant la diversité de la population de Papeete provenant des 5 archipels de la Polynésie française et de couleur noire, car ombrés par le soleil, ne laissant ainsi se distinguer que leur silhouette.

**L'hôtel de ville :** Fidèle représentation de l'actuel hôtel de ville, au toit rouge, couleur de la commune et saumon (couleur du poisson).

**Le diadème :** Repris de l'armoire officielle de 1967 dessiné par Mr.LOG.

La couleur bleue sera remise en question. La représentation de l'eau s'écoulant de la montagne pourra être proposée au conseil municipal. Ce symbole de l'eau devant figurer sur le nouvel emblème.

*Côté esthétique :* l'agencement des deux couleurs bleues (diadème) et ocre (soleil) équilibre l'ensemble du logo. Elles font partie des couleurs primaires (rouge, jaune, bleu... avis personnel.)



*Ville de Papeete*

**Proposition n°2 :**

L'hôtel de ville de couleur rouge et blanc, les couleurs de Papeete.

Les 5 cocotiers de couleur marron car ressemblant trop à des bananiers.

Les 3 rivières de Papeete au pied de l'hôtel de ville, représentant l'eau, source de vie.

Le diadème, de couleur verte.



*Ville de Papeete*

**Proposition n°3 :**

Se rapprochant du logo initial de Tavana.

+ 2 cocotiers ( 5 cocotiers, pour les 5 archipels de PF)

- 1 rayon de soleil ( 8 rayons pour les 8 secteurs de Papeete)

Montagne : identique, de couleur bleue, pour représenter l'eau qui s'écoule du diadème.

Hôtel de ville : identique



*Ville de Papeete*  
Logo initial



*Ville de Papeete*

**Proposition n°4 :**

Seule différence par rapport à la proposition n°3, la couleur du diadème, verte, à la demande des élus.